

OBSERVATOIRE 2014

DES ENTREPRISES D'INSERTION

LOIRE ATLANTIQUE



14 EI ET 1 ETTI ADHERENTES EN 2013

437 postes d'insertion conventionnés **1476** salariés en insertion et permanents

La fédération des entreprises d'insertion représente 75% des EI/ETTI du département (15 EI/ETTI sur 20) et représente 88% des postes d'insertion conventionnés par l'Etat (437 postes sur 496).

53% des EI/ETTI sous statut commercial **6** entreprises de moins de 10 salariés

67% des EI/ETTI dans l'environnement **4** entreprises de plus de 50 salariés

Les EI/ETTI du territoire exercent sur de nombreux secteurs d'activités, comme les services aux professionnels, mais le secteur prépondérant est celui de l'environnement : 7 EI travaillent dans le domaine de l'économie circulaire. La Loire Atlantique regroupe des EI/ETTI de tailles très diverses allant de 5 à 200 salariés. Parmi les 15 adhérents, 11 EI/ETTI sont situées sur l'agglomération Nantaise, dont les 4 EI/ETTI les plus importantes de la Région.

UN MODELE ECONOMIQUE...

Médiane

Chiffre d'affaires	593 842 €
Aide aux postes	66 783 € 6,6 postes
Achats et charges	98 011 €
Masse salariale	498 270 € 17 ETP
Résultat net	13 721 €

22,2 M€ de chiffre d'affaires cumulé

1,5 M€ de chiffre d'affaires moyen

82,2% d'autofinancement

11,6% de financement Etat

73% de dépenses pour la masse salariale

2,5% taux du résultat net dans le chiffre d'affaires

La médiane est la valeur pour laquelle la moitié des EI/ETTI sont au dessus et en dessous

Les entreprises d'insertion de Loire Atlantique sont des PME, qui tirent 82% de leurs revenus de leurs activités marchandes. Ce sont des entreprises qui favorisent l'emploi. Elles consacrent 73% de leur budget à la masse salariale. Il s'agit d'entreprises qui dégagent des résultats mais qui ne recherchent pas la profitabilité.

La différence importante entre le chiffre d'affaires médian et le chiffre d'affaires moyen s'explique par une diversité des tailles des EI/ETTI implantées sur le département.

... AU SERVICE D'UN PROJET SOCIAL

Les entreprises d'insertion embauchent des salariés en insertion agréés par le pôle emploi pour une durée maximale de 2 ans. Durant leur parcours, les salariés vont bénéficier de l'apprentissage d'un métier, d'un accompagnement socioprofessionnel, en vue de leur insertion professionnelle durable dans d'autres entreprises.

> 1 124 SALARIES EN INSERTION

79% d'hommes

31% de jeunes de moins 26 ans

80% de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP

48% de demandeurs d'emploi de longue durée

32% de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

L'apprentissage d'un métier

Les salariés bénéficient d'un contrat de travail avec ses droits et ses devoirs.

1 encadrant technique a encadré en moyenne **16** salariés en insertion en 2013

25 676 heures de formation réalisées en 2013 à destination des salariés en insertion (82% des heures réalisées dans les EI/ETTI)

Source : Observatoire 2013

L'accompagnement socioprofessionnel

L'accompagnement vise la résolution des freins à l'emploi (logement, mobilité, santé), la définition d'un projet professionnel et la recherche d'une sortie vers l'emploi ou la formation.

1 chargé d'insertion a accompagné en moyenne **57** personnes en 2012

> 467 SALARIES SORTIS EN 2013

55%
de
réussite

20%
de sorties vers
l'emploi durable

CDI	9%
CDD et CTT de plus de 6 mois	9%
Création d'entreprise	1,3%
Entrée dans la fonction publique	0,2%

16% de sorties
vers l'emploi
de transition

CDD et CTT de moins de 6 mois	15,1%
Contrat aidé (hors SIAE)	1,1%

19% de sorties
positives

Sortie vers une autre SIAE	0,9%
Prise de droit à la retraite	1,5%
Sortie vers une formation	14,9%
Autres sorties positives	1,3%

Autres sorties
45%

En 2013, les entreprises d'insertion de Loire Atlantique enregistrent un taux de sorties dynamiques des salariés en insertion de 55%. Ce taux diminue, il était de 60% en 2012.

Si 45% des salariés en insertion sortent sans solution d'emploi des EI et des ETTI, ils ont néanmoins solutionné des difficultés sociales, acquis des droits au chômage, repris une dynamique de travail et se sont qualifiés.

Source : Observatoire 2013